

L'ECHO (le)

des parents

de Seine-Saint-Denis



EDITO

Le « plan étudiants » concernant l'accueil à l'université des bacheliers 2018 suscite une vive inquiétude chez les parents d'élèves. Elles laisse présager une mise en place de mécanismes défavorables aux élèves issus de la Seine-Saint-Denis et de la grande couronne, y compris pour les meilleurs d'entre eux.

C'est pourquoi nous avons sollicité un rendez-vous avec le Président de la Conférence des Présidents d'université afin de nous assurer que l'université française poursuit le rôle d'ascenseur social qui est encore le sien aujourd'hui. Vous serez informé de l'issue de cet entretien.

Rodrigo Arenas Munoz,
Président de la FCPE 93



LA RÉFORME DE L'ENTRÉE À L'UNIVERSITÉ

Jusqu'à présent, il suffisait d'avoir son bac pour être obligatoirement accepté dans une université. Désormais, ces mêmes facs pourront choisir leurs étudiants...

PROBLÈME DANS LES FILIÈRES À TENSION

Les universités auront accès au dossier des candidats. L'université aura la possibilité de donner trois avis : « accepté », « accepté sous condition » ou « refusé ». L'avis « refusé » sera donné uniquement dans le cas de filières en tension, c'est-à-dire les licences où il y aura plus de candidats que de places, comme le droit ou la psycho. Les facs se réservent ainsi le droit de sélectionner les étudiants en « se basant sur l'adéquation entre leur profil et leur parcours ». Si aucune fac ne les accepte, alors « des formations proches de leur vœu d'origine leur seront proposées ».

L'AVIS DU CONSEIL DE CLASSE

Au deuxième trimestre de l'année de terminale, les enseignants pourront donner un avis officiel sur l'orientation de leurs élèves. Celui-ci figurera dans leur dossier : les universités y auront donc accès. Leur avis ne sera que consultatif, a priori...

OUI, SI...

Les étudiants qui ont reçu un avis « accepté sous condition » devront suivre une remise à niveau, c'est-à-dire soit un stage de pré-rentrée soit des cours renforcés dans certaines matières.

suite page 4

Bienvenue
à tous !!

NOS LÉGISLATEURS L'ONT DIT...

- « Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative ».

Article L. 111-1

du code de l'éducation

- Alors que l'école de la République a été fondée dans un climat historique de distance - voire de défiance - vis-à-vis des familles, la refondation de l'école, si elle veut réussir dans sa globalité, doit faire le pari d'une plus grande confiance mutuelle entre les équipes éducatives et les parents, d'une plus grande bienveillance et du respect. Autant de facteurs déterminants pour la réussite de nos enfants qui doivent se construire patiemment au quotidien, dans les salles de classe et surtout autour de celles-ci. Il s'agit de passer de la « bonne volonté » de certains aux « bonnes pratiques » de tous.

Rapport de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, 2014.

GROUPES LOCAUX :

CAROLE, EVE, KRISTEL, LUCILLE, PAULINE & WILFRIED D'AUBERVILLIERS

« Notre Union locale a réussi, avec les conseils locaux et des partenaires de la ville, à organiser 6 fêtes sur l'année scolaire 2016-2017, qui ont mobilisé quelque 1 500 personnes ! Quand un conseil local décide de mettre une fête sur pied, nous l'accompagnons du début jusqu'à la fin. Il y a eu le groupe scolaire Robespierre, l'école Vandana Shiva, le groupe Hugo-Balzac-Stendhal, le groupe Louise-Michel...

Ce sont de classiques fêtes d'écoles, ou des réunions où l'on organise des jeux de société ou encore des animations scientifiques avec les Petits Débrouillards...

L'an dernier, l'école Curie a organisé une cérémonie autour de l'arbre de la laïcité.

Pour cela, nous avons acheté un mini olivier et travaillé autour du vivre ensemble. Un véritable travail pédagogique s'est engagé avec l'équipe enseignante, la mairie, les parents... La cérémonie a rassemblé plus de 300 personnes !

Le conseil local FCPE Louise-Michel, Vallès-Varlin a organisé, avec notre appui, un arbre à souhaits : nous sommes partis de l'incendie criminel d'une cantine scolaire. Nous avons demandé sa reconstruction et, dans le même temps, nous avons réfléchi avec l'équipe éducative. Nous avons habillé les arbres et accroché de grandes banderoles autour de la cour de récréation. Tout cela s'est terminé autour d'un buffet en écoutant les jeunes lire leurs souhaits ! »

NACERA, DE MONTFERMEIL

« J'avais été contactée par une imprimerie qui proposait du matériel scolaire. J'ai profité de cette opportunité pour négocier un tarif intéressant pour les fournitures des élèves du collège Picasso. L'imprimerie a proposé « package » à 29,96 euros pour les 6^e, et à 37,32 euros pour les élèves de 5^e, 4^e et 3^e, faisant faire ainsi aux familles une économie de plus de 15 euros sur chaque achat. Les parents FCPE ont été les premiers à effectuer leurs commandes, et comme tout s'est bien déroulé, nous avons ouvert cette possibilité à l'ensemble des élèves. Nous avons rencontré un franc succès, tout en aidant les familles des réfugiés syriens.

En effet, l'imprimerie a négocié, avec la FCPE de la Seine-Saint-Denis, un reversement de 6 % du montant total de nos commandes aux réfugiés afin d'aider leurs enfants à se doter du matériel scolaire indispensable pour leur rentrée. Tout le monde est gagnant, y compris quelques familles en grande difficulté sur notre établissement qui ont pu bénéficier du pack gratuitement ! »



actions !



HANAINE, DE VILLEPINTE

« Nous organisons de nombreuses actions sur notre collège Jean-Jaurès : nous travaillons sur l'orientation des jeunes avec un Forum des métiers, nous avons monté une structure pour lutter contre le décrochage scolaire, un projet pour lutter contre le harcèlement et contre la montée des agressions physiques et verbales... L'an dernier, nous avons mis l'accent sur le travail de mémoire avec notamment l'Office nationale des anciens combattants. Ils nous prêtent une exposition durant une semaine, et nous célébrons le 8 mai avec des tirailleurs sénégalais. Dans ce cadre, nous allons même essayer cette année d'organiser une visite du Mont Valérien et du musée de l'Histoire de l'immigration à Porte dorée. »

SABRINA, DE BONDY

« Notre groupe scolaire Salengro-Béthinger-Savary organise deux fois par an un grand rassemblement autour d'une activité ludique. L'an dernier, notre loto géant a rassemblé quelque 600 personnes ! L'organisation est assez lourde à porter : il faut réserver la salle des fêtes, mettre en place les tables, acheter les lots, inviter tout le monde, faire les courses pour alimenter notre buvette, préparer les sandwiches, assurer la sécurité... C'est une grosse logistique, mais ça en vaut la peine : toutes les familles viennent, nous faisons entre 3000 et 4000 euros de bénéfices que nous redistribuons à nos quatre écoles. En même temps, nous avons un atelier maquillage et un concours : l'an dernier, c'était un concours de la plus belle grimace ! Mais pour ne pas lasser notre public, nous allons changer cette année et probablement opter pour un grand bal. Nous avons toute l'année pour l'organiser ! »

Pour tout complément d'information, le Conseil Départemental des Parents d'Elèves de Seine-Saint-Denis (CDPE 93) vous accueille Place NEUBURGER 93140 BONDY,
Tél. : 01 41 50 86 46 / 06 58 56 16 54
mail: secretariat@fcpe93.fr - Site internet : <http://fcpe93.fr/>

Stéphanie & Sadjia de Tremblay

« Nous voulions resserrer les liens des familles appartenant à notre Union locale. Nous avons donc convié tous les parents et enfants des conseils locaux de la ville à une journée à la plage ! La Ville a mis à notre disposition 2 cars de 50 places, et nous sommes partis pour Cabourg au début de cet été. Chacun apportait son pique-nique, les parents étaient responsables de leurs enfants et tout le monde a profité du soleil et de la mer ! Cela a permis de communiquer entre nous différemment, de passer un moment convivial et fraternel, de valoriser des moments festifs et positifs. Nous espérons bien remettre ça cette année ! »



ADHÉREZ À LA FCPE

Pour adhérer à la FCPE, vous pouvez soit le faire auprès des parents FCPE de votre établissement scolaire, soit en ligne sur le site : fcpe93adhesion.fr

COMMENT S'INSCRIRE ?

Dans le nouveau logiciel qui remplacera « Admission Post Bac (APB) », les lycéens ne pourront plus faire que 10 vœux qu'ils ne classeront plus. Ils recevront des réponses des universités et ne pourront en conserver que deux à la fois maximum. Il les élimine donc au fur et à mesure pour ne conserver que celle qui l'intéresse le plus à la fin. Une commission pilotée par le recteur se réunira pour les élèves

qui n'auront été acceptés nulle part afin de leur proposer une place dans une filière la plus proche de leurs souhaits initiaux.

NOUVELLE MOBILITÉ

Un quota sera fixé pour accepter des élèves venus d'autres académies si la formation qu'ils souhaitent suivre n'y est pas proposée.

L'AVIS DE LA FCPE

- Désormais, le bac n'est plus un sésame automatique. Ainsi, par exemple, de jeunes lycéens dotés de dossiers insuffisants mais qui pourront obtenir le bac, ne seront pas assurés de poursuivre dans le secondaire de leur choix.
- Le plan Etudiants, en instaurant une sélection possible à l'entrée de la fac, va éloigner de l'université les jeunes venant de notre département. Les facultés feront le tri, et elles choisiront en priorité les lycéens venus des territoires les plus favorisés.
- Les passerelles qui existaient entre les filières technologiques et professionnelles et les universités sont de fait supprimées puisque les parcours des jeunes lycéens ne sera pas en cohérence avec leur demande dans le supérieur.
- Les enseignants vont devoir assumer une charge nouvelle qui ne devrait pas entrer dans leurs attributions. Même si leur avis n'est que consultatif, les facultés auront accès aux avis émis par les conseils de classe ; elles en tiendront forcément compte dans l'étude des dossiers.
- Il semblerait que les personnels ne soient pas au rendez-vous : il va falloir que chaque classe de terminale ait deux professeurs principaux, et les filières à tension devront étudier tous les dossiers des jeunes...

Les filières à tension :

- Droit ; Psychologie ; Paces (première année commune aux études de santé) ; Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives)

1/3

1 Seyquano-dyonisien sur 3 arrête ses études sans avoir obtenu de diplôme qualifiant

37,5 %

37,5% des jeunes du 93 optent pour un enseignement pro, ils sont 31,7% au niveau national

41,8 %

41,8% des jeunes sont orientés à l'issue de la 2nde générale vers d'autres filières, contre 34% au niveau national